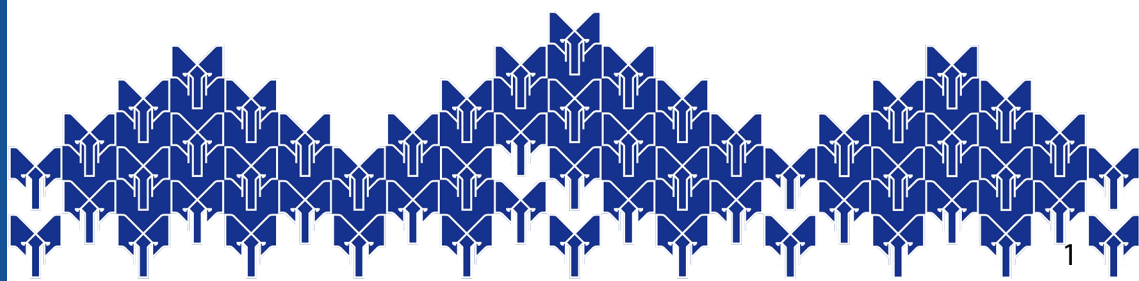




Politiques Développement Durable

Novembre 2022.1

Politique Social, Droits de l'Homme Santé et Sécurité au Travail





Social & Droits de l'Homme

Dialogue social, amélioration continue, promotion de la diversité, égalité des chances et qualité de vie au travail sont les principes qui guident la politique sociale de notre Groupe.

Pour répondre à cette ambition, elle vise à valoriser et développer le capital humain, riche de sa diversité, afin de le fidéliser, attirer de nouveaux talents, développer les compétences des salariés, favoriser leur engagement individuel et collectif

Cette ambition se concrétise dans la culture d'entreprise, la culture managériale, fruits d'une politique assidue de promotion interne, l'association des collaborateurs aux résultats et aux objectifs stratégiques et dans le développement d'un dialogue social de qualité

NOUS NOUS ENGAGEONS A

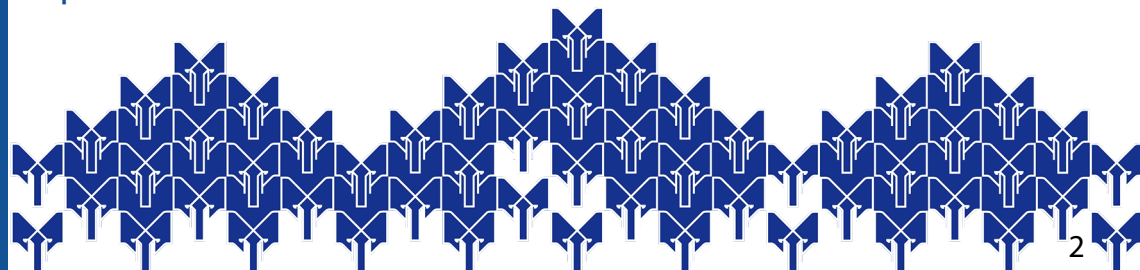
Promouvoir l'égalité des chances sur le lieu de travail, valoriser la diversité de nos salariés et chercher à éliminer toutes les formes de discrimination et de harcèlement, y compris celles fondées sur le sexe, le statut marital ou parental, l'origine ethnique ou nationale, la race ou la couleur, l'origine sociale, l'orientation sexuelle, les croyances religieuses, les opinions politiques, l'âge, le handicap, la séropositivité ou l'appartenance à un syndicat

Veiller à ce que personne ne fasse l'objet d'une discrimination dans l'accès à l'emploi et à certaines professions, ou dans ses conditions d'emploi, telles que le recrutement, la rémunération, l'accès aux promotions, les heures de travail et de repos, l'affectation des tâches, la formation et l'orientation professionnelle, en raison des caractéristiques susmentionnées

Comblent les écarts de rémunération qui peuvent exister entre hommes et femmes en appliquant le principe de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, sans discrimination fondée sur le sexe ou l'état civil, en ce qui concerne la rémunération et les conditions de rémunération

Ne tolérer aucun cas de travail des enfants. Nous n'employons pas de personnes âgées de moins de 18 hors contrat d'alternance

Veiller à ce que des protections spéciales soient mises en place pour les jeunes travailleurs





NOUS NOUS ENGAGEONS A

Ne tolérer aucun traitement inhumain des salariés, aucune forme de travail forcé, d'esclavage moderne, de traite des êtres humains, de punition physique ou autre abus.

Prendre en considération les groupes vulnérables de notre personnel, y compris les travailleurs temporaires

Protéger la santé et la sécurité de nos salariés, et promouvoir leur bien-être

Fournir un environnement de travail sûr

Améliorer les conditions de travail en offrant des heures de travail et des avantages sociaux équitables qui répondent à minima aux dispositions légales et conventionnelles

Payer à l'ensemble des salariés du Groupe un revenu équitable au moins égal au salaire minimum légal en vigueur, à temps plein et à défaut d'exigence législative en la matière, déterminer et verser, à minima, un salaire de subsistance indexé sur le coût de la vie

Respecter les principes d'exercice du droit syndical sans représailles ou discrimination

Promouvoir une culture qui favorise l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Investir dans les salariés en leur offrant la possibilité de développer leurs compétences et ainsi garantir leur employabilité

Participer aux dispositifs locaux d'insertion et d'accompagnement à l'entrée sur le marché du travail

Une attention particulière sera apportée à quatre grands enjeux :

DEVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES COMPETENCES

Cet enjeu est nécessaire pour anticiper les besoins liés à l'évolution des activités et à l'émergence de nouveaux métiers

Pour cela, nous souhaitons :

Favoriser la formation continue et la promotion interne pour répondre aux besoins de nos sites ainsi qu'aux aspirations individuelles

Attirer les nouveaux talents et les professionnaliser en renforçant leur intégration et leur montée en compétence

Notre Groupe mise tout particulièrement sur le fait de rendre le salarié davantage acteur de sa professionnalisation, sur le tutorat et en poursuivant les actions engagées en faveur de l'alternance





MOBILISATION DES SALARIES PARCOURS PROFESSIONNELS

Notre Groupe s'efforce de permettre à ses salariés d'accéder, tout au long de leur vie professionnelle, et quelle que soit leur catégorie, à des dispositifs adaptés d'information sur l'évolution de leur métier et de leur organisation, à des dispositifs de formation continue ainsi qu'à des dispositifs de développement de leurs compétences dans une logique de progrès permanent au service de nos activités

Les sociétés du groupe favorisent leur adhésion à leur stratégie d'entreprise à travers une communication directe, un investissement, une écoute et une transparence dans les choix stratégiques

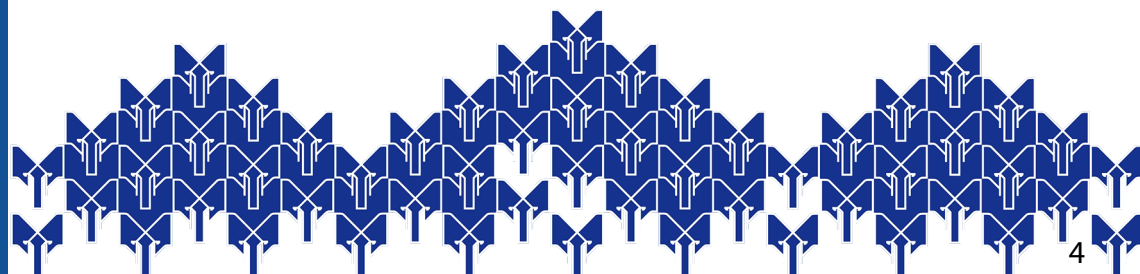
Notre Groupe ambitionne de favoriser la découverte de l'entreprise et de ses différents métiers en favorisant son ouverture vers l'extérieur

Une autre priorité consiste à développer les échanges entre salariés et encadrement, à proposer des dispositifs de reconnaissance individuelle et collective adaptés et enfin à améliorer la qualité de vie au travail afin de maintenir l'engagement et la motivation de tous

La qualité de la vie au travail est source de développement humain et d'engagement professionnel des collaborateurs. Avec la conviction que chacun est porteur de talents, le développement individuel des collaborateurs est un levier-clé de la performance et du développement de nos sites

DIALOGUE SOCIAL

Il accompagne les évolutions de l'entreprise. Notre objectif est de privilégier des relations sociales de qualité, transparentes et respectueuses avec les partenaires sociaux, dans le cadre de la concertation et de la négociation





RESPONSABILITE SOCIALE

Elle fédère les salariés autour d'un projet commun porteur en adéquation avec nos valeurs.

Il s'agit de valoriser et de prolonger nos actions en matière de Développement Durable

Les sociétés du Groupe ROSSMANN veillent au respect scrupuleux du principe de non-discrimination à l'embauche ou dans les relations de travail et s'engagent à :

- Lutter contre toute forme de discrimination

- Favoriser la diversité dans toutes ses dimensions, source de richesse pour l'entreprise

- Poursuivre les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes, de l'insertion des personnes en situation de handicap, des jeunes, des seniors et des publics éloignés de l'emploi

L'origine ethnique, nationale, culturelle, religieuse, familiale, ne constitue en aucun cas un motif pour refuser une embauche

Pour faire de la diversité des équipes une réalité effective, nos sites veillent au respect du principe de l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi

Santé & Sécurité au Travail

Le Groupe ROSSMANN fait de la sécurité et de la santé de ses salariés une priorité

Garantir la sécurité, la santé, et le bien-être de nos collaborateurs et de nos sous-traitants est l'un des socles de notre Politique de Développement Durable

Le Groupe ROSSMANN veille à procurer un cadre de travail favorable à la sécurité et à la santé physique et mentale des salariés, quels que soient leurs fonctions et les risques auxquels ces derniers sont exposés, dans le respect de la Loi

Pour ce faire, nous nous appuyons sur notre culture industrielle avec un encadrement expérimenté en la matière, pour créer un environnement de travail où tous peuvent intervenir en sécurité conformément à la législation applicable

Au travers d'un système de management des risques, nous veillons à ce que toutes nos activités soient dotées d'installations, d'équipements et d'infrastructures sûrs et bien conçus

Les salariés s'engagent à respecter les règles et consignes de sécurité et sont responsables vis-à-vis de leur sécurité. Ils sont dotés des équipements de sécurité adaptés à leur activité

Ils sont ainsi les acteurs à part entière de cette obligation pour eux-mêmes et pour leurs collègues





NOUS NOUS ENGAGEONS A

Maintenir notre conformité aux lois et réglementations applicables en vigueur et assurer une veille sur ces dernières

Agir conformément aux normes et principes de développement durable en matière de Santé, Sécurité au Travail

Respecter et développer les principes de la Qualité de Vie au Travail et ainsi traiter les risques physiques mais également les risques psycho-sociaux

Imposer une obligation de résultat pour l'analyse et le traitement des risques professionnels

S'appuyer de manière régulière sur les institutions compétentes en la matière telles que la CARSAT ou la Médecine du travail mais aussi des experts privés

Identifier, évaluer et traiter tous les risques professionnels dès prise de connaissance

Former et sensibiliser l'ensemble du personnel sur l'identification et le traitement des risques professionnels

Développer et mettre en œuvre des contrôles pour mesurer l'efficacité des mesures correctives permettant de traiter un risque professionnel

Adopter les préceptes de l'amélioration continue à la sécurité des biens et des personnes

Améliorer continuellement nos performances en identifiant efficacement les dangers et en réduisant les risques et les impacts.

Attendre de l'encadrement qu'il assume ses responsabilités en veillant à ce que tous les collaborateurs et sous-traitants soient conscients des risques encourus et puissent intervenir dans les meilleures conditions de travail

Promouvoir notre culture sécurité dans laquelle il est du rôle de chacun de veiller à sa propre sécurité mais aussi à celle des autres

Communiquer en toute transparence sur nos risques et nos préoccupations en matière de sécurité et de santé afin de garantir une réactivité et une préparation aux éventuelles situations d'urgence

Mettre en œuvre des bonnes pratiques en matière de santé, de sécurité et de bien-être par le déploiement efficace de nos systèmes de gestion et de soutien

Le 26 juillet 2022

Jean-Marie PAULTES
Directeur Général EO

Fabrice ROSSMANN
Directeur Général EE & AFRIQUE

